

Associations & Fondations :

Consacrez-vous à votre action !

La gestion d'une association devient toujours plus complexe, les exigences des donateurs, collectivités locales, organismes subventionneurs, toujours plus grandes. Pour répondre à ces demandes, la mise en place d'un plan comptable des associations et fondations et la normalisation de la présentation des comptes annuels ont fait naître de nouvelles contraintes pour les dirigeants - présidents et trésoriers - d'associations. Parallèlement, la nécessité de transparence a conduit à élargir le champ des associations tenues de se doter d'un commissaire aux comptes.



VOS PREOCCUPATIONS

- Face à des questions complexes, comptables, juridiques ou fiscales, vous souhaitez vous appuyer sur un partenaire solide, maîtrisant parfaitement les spécificités du monde associatif.
- Dans une actualité mouvante, vous hésitez quant à votre statut fiscal. Où se situe la limite entre lucratif et non lucratif ? Comment déclarer les revenus du patrimoine de l'association ?
- La multiplicité des statuts des personnes œuvrant pour l'association est une source de complication et de risque. Vous souhaitez en déléguer la gestion.



NOTRE OFFRE

- ▶ Nous sommes là pour vous aider à répondre aux exigences légales et s'adapter à votre situation particulière :
 - **En expertise comptable** : De l'élaboration de votre budget jusqu'à la présentation de vos comptes en assemblée, nous sommes présents auprès de vous ;
 - **En audit légal** : être commissaire aux comptes de votre association ou fondation, c'est assurer le pacte de confiance entre vous et vos donateurs.
- ▶ Nous intervenons également en audit contractuel afin de préserver la responsabilité des dirigeants.
- ▶ La gestion des bénévoles, des salariés, des dirigeants, des détachés en s'assurant du respect des règles propres à chacun, cela fait partie de nos compétences. Nous assurons pour vous le traitement de la paye de vos salariés ainsi que les relations avec les organismes sociaux.
- ▶ Dans le domaine juridique, nous vous assistons pour la rédaction des statuts, du règlement intérieur, la préparation et la tenue de vos assemblées générales, de vos conseils d'administration,...



VOS AVANTAGES

- Vous disposez d'une équipe dédiée au service des associations et fondations. Notre expérience du terrain vous assure que les solutions mises en œuvre sont concrètes et appropriées.
- Nous mettons à votre disposition une méthodologie et des outils propres au monde associatif, notamment au travers de notre site internet www.association-fondation.org.
- La taille de notre cabinet vous garantit la présence, à vos côtés, d'un associé réactif et proche de vous, membre de la Commission secteur non marchand et associations de l'Ordre des Experts Comptables.



QUELQUES REFERENCES

Parmi les associations et fondations qui nous font confiance, pour des **missions d'expertise comptable** ou pour des **missions de commissariats aux comptes**, on peut citer :

 <p>L'association Reporters d'Espoirs a pour objectif de favoriser le développement de l'information positive. Nous sommes partenaires de cette association depuis sa création en 2003.</p>	 <p>Le CISS - Collectif Inter associatif Sur la Santé - compte 24 groupes d'associations familiales et de consommateurs, de représentants de personnes malades et handicapées.</p>	 <p>Créé en 1947, le Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) accompagne en France et dans le monde 14.000 enfants qui vivent des difficultés familiales, éducatives, sociales ou économiques.</p>
 <p>L'association La Clé pour l'Autisme a pour but de permettre une meilleure prise en compte de l'autisme et de la déficience intellectuelle. Elle gère également de 2 instituts médico-éducatifs.</p>	 <p>Cette ONG a pour objectif d'œuvrer à la reconstruction sociale et économique de l'Afghanistan à travers des actions menées avec les acteurs locaux, en favorisant en particulier l'éducation des femmes.</p>	 <p>La CISAC, Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs, œuvre en faveur d'une protection accrues des droits des créateurs. La CISAC est constituée de 219 sociétés membres dans 115 pays.</p>
 <p>Terre des Hommes France est une association de solidarité internationale, pour un développement respectueux des droits humains et particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels.</p>	 <p>La Fondation Crédit Coopératif a été créée en 1984 pour accompagner des initiatives économiques et sociales originales qui, ne relèvent pas de la technique bancaire classique.</p>	 <p>Jean-Baptiste de La Salle, Organisme de Gestion de l'établissement catholique d'enseignement situé à Bourges est l'un des OGEC pour lesquels nous intervenons.</p>

Pour plus d'informations, contactez : **Thierry Legrand**

Email : thierry.legrand@exponens.com

Tél. direct : 01 49 29 55 28